

Une Commission d'Organisation Régional des Grades est mis en place au niveau de chaque région (ligue) afin d'assurer la mise en place et le suivi des activités régionales en ce qui concerne les grades Dan Kendo et DR.

Cette CORG Kendo et DR est composé :

- du Président de la CRKDR.
- des DTR des disciplines représentées dans la CRKDR.
- d'un secrétaire de CORG proposé par le Président de la CRKDR et chargé du suivi administratif.

1 – Organisation

La CORG Kendo et DR a pour mission d'organiser les examens de grades régionaux du 1^{er} au 3^{ème} Dan dans les disciplines gérées par le CNKDR.

Pour ce faire, elle doit prévenir, via le formulaire prévu à cet effet, la sous-commission des grades Dan Kendo et DR de son intention d'organiser un examen régional, en précisant le lieu et la date ainsi que la composition du jury dont les membres doivent appartenir à la liste nationale remise à jour annuellement.

Le CNKDR peut décentraliser les examens de grades 4^{ème} et 5^{ème} Dan (voir fiche paratique N° 10), mais ceux-ci resteront sous le contrôle de la Sous-commission des Grades CSDGE. La CORG aura alors à faire le suivi administratif.

2 – Enregistrement

Après un examen, le secrétaire de la CORG doit transmettre à la sous-commission des grades Dan Kendo et DR et au secrétariat du CNKDR, le fichier excel dument remplis par mail (grades@cnkendo-dr.com et kendo@ffjudo.com), le bilan de l'examen accompagné des documents papier, l'ensemble des résultats, les paiements et tout autre document nécessaire à l'enregistrement des résultats de l'examen par courrier postal au secrétariat du CNKDR. La validation finale sera effective après la réunion de la Commission Plénière de la CSDGE suivant l'examen.

Ces documents devront être signés par le responsable de la CORG ou à défaut par le DTR de la discipline concernée ou le Président de la CRKDR.

Le secrétaire de CORG aura à renseigner les passeports de l'ensemble des candidats du 1^{er} au 3^{ème} Dan ayant présenté un grade. Pour les candidats ayant réussi, il mettra la date, son nom et signera à la page prévu à cet effet, pour les candidats ayant échoué il renseignera la page suivante.

Dans le cas d'un examen décentralisé de grades supérieurs, les passeports seront à envoyer au secrétariat du CNKDR pour le suivi administratif.

3 – Gestion des stagiaires jury de grade

La CORG Kendo et DR sera en charge du suivi des stagiaires jurys de grade lors des examens organisé par la CRKDR dont elle dépend. Le secrétaire de CORG veillera à ce que les documents d'évaluation des stagiaires soient signés par le Président du jury et les fera suivre au secrétariat du CNKDR avec les documents relatifs à l'examen.

